

Damartex

Le 17 mai 2011

Communiqué

Projet de transfert d'Euronext vers Alternext

Le Conseil de Surveillance réuni le 17 mai a examiné le rapport du Directoire sur le projet de transfert de la cotation des titres de Damartex sur Alternext et n'a pas formulé d'observations particulières. Il a souligné que les obligations et les coûts inhérents à la cotation sur Euronext étaient disproportionnés par rapport aux besoins de Damartex, et décidé ainsi de recommander aux actionnaires d'approuver ledit projet lors de l'Assemblée Générale convoquée à cet effet le 20 juin prochain.

Rappel

Damartex est, avec ses 7 enseignes, Afibel, Damart, Jours Heureux, Delaby, Maison du Jersey, Damart Sport et Sedagyl, l'un des tout premiers distributeurs européens de vêtements et d'accessoires pour seniors. Ses canaux de distribution sont les catalogues, les sites internet et les magasins, et ses principaux marchés sont la France, la Grande-Bretagne et la Belgique.

Contacts

*Damartex : Bruno Defache – Tel : 03 20 11 45 30
Shan : François-Xavier Dupont – Tel : 01 44 50 58 74*

www.damartex.com